

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Barman du monde de la nuit

▶ Objectifs de la formation

Former des professionnels capables :

- d'assurer la fonction de barman en bar-brasserie, bar à thèmes ou discothèque
- d'assurer l'entretien, l'approvisionnement, le service, la gestion des comptes et veiller au respect de la réglementation
- de réaliser les cocktails classiques, les cocktails tendances
- d'assurer la promotion et l'animation de l'établissement

▶ Statut

Le CQP « Barman du Monde de la Nuit » s'effectue dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'une période de professionnalisation, à raison de deux jours par semaine en moyenne.

Différents statuts peuvent être proposés (pour plus d'informations contactez Fafih Est).

▶ Rémunération

La formation est rémunérée selon la grille suivante donnée en % du Smic hôtelier.

Âge	Contrat de professionnalisation	Période de professionnalisation
Moins de 21 ans	55 %	Maintien du salaire
Entre 21 et 25 ans	70 %	Maintien du salaire
Plus de 25 ans	100 %	Maintien du salaire







www.cefppa.eu

Tél. (+33)3 90 40 05 10 e-mail : secretariat @cefppa.eu CEFPPA Adrien Zeller

4 rue Eugénie Brazier 67400 Illkirch-Graffenstaden